

Les propositions socialistes sur le front de l'emploi et des salaires

Nous constatons depuis le début du troisième trimestre une remontée du chômage et une érosion du pouvoir d'achat des salaires. Cette tendance résulte de la politique économique et sociale suivie par le pouvoir depuis l'été 2007. Celle-ci est aggravée par les effets déjà perceptibles de la crise financière et bancaire.

Dans ce contexte, il faut une action vigoureuse de la puissance publique en faveur de l'emploi.

Le plan préconisé à la hâte par le chef de l'Etat ne répond nullement aux enjeux et à la gravité de la situation, puisqu'il revient à réinventer les emplois aidés que sa majorité avait diminués et dénigrés.

Le PS considère que la première priorité repose sur la croissance. C'est la croissance qui doit être stimulée et accompagnée. C'est pourquoi le pouvoir d'achat, l'investissement et l'emploi doivent être les trois piliers d'une politique économique.

1. Modulation de l'impôt sur les sociétés pour favoriser l'investissement productif.
2. Mise en place de structures régionales chargées d'impliquer concrètement les banques dans le soutien aux PME/PMI qui ont des besoins de crédits, en regroupant les représentants des collectivités territoriales, les banques, l'Etat et les représentants des entreprises par bassin d'emploi.
3. Abrogation du mécanisme de défiscalisation des heures supplémentaires : d'un montant de 5,5 milliards d'euros par an, ce dispositif contribue gravement à l'augmentation du chômage en rendant l'heure supplémentaire moins chère à l'entreprise que l'embauche. En période de crise, un tel mécanisme aboutit à une logique de destruction d'emplois sur fonds publics.
4. Les recettes de l'abandon de ce mécanisme doivent permettre de financer le manque à gagner des salariés placés d'autorité en chômage technique.
5. Engagement rapide d'une négociation salariale. Les exonérations de cotisations sociales seront subordonnées à la conclusion effective d'accords salariaux dans les branches ou les entreprises, et à la suppression de tous les minima de branche inférieurs au SMIC.
6. Substantiel coup de pouce au SMIC dès janvier prochain, revalorisation des allocations familiales et généralisation du chèque transport.
7. Remise en cause immédiate de la réduction prévue dans le budget 2009 du nombre de contrats aidés et recours plus large à ce type de contrats, pour retrouver les étages d'avant 2002 (notamment les 350 000 emplois jeunes). Mise en place de garanties pour les bénéficiaires de ces contrats en termes de formation et d'insertion pérenne dans l'emploi, notamment pour les jeunes.
8. Gel immédiat de la baisse des effectifs dans la fonction publique : le projet de budget 2009 prévoit la suppression de 30 000 postes de fonctionnaires (plus gros plan social de ces dernières années), ce qui dans la période est un contresens et un important facteur d'aggravation du chômage.
9. Retour aux congés de conversion, abrogés par la majorité actuelle, pour tous les salariés frappés de licenciement dans les entreprises de moins de 1000 salariés, avec maintien de 90% du salaire pendant un an et suivi individualisé pour la reconversion et la recherche d'emploi. Renforcement des moyens et de l'accompagnement des conventions de reclassement personnalisées pour les salariés licenciés d'entreprises de plus de 1000 salariés.
10. Gel de la réforme en cours de la formation professionnelle, qui revient à détourner à des fins budgétaires les fonds normalement dédiés à la formation des salariés, et mise en œuvre d'une véritable réforme d'ampleur (transparence des sources de financement,

temps de formation inversement proportionnel à la formation initiale, accent mis sur la reconversion des salariés frappés de restructuration...), en relation étroite avec les collectivités territoriales. Abandon du sabordage en cours de l'AFPA.